

L'égalité entre les femmes et les hommes, de l'intention à l'action

Cycle de qualification organisé les 10, 17 et 24 juin 2016

Depuis la quatrième conférence mondiale sur les femmes qui a eu lieu à Pékin en 1995, la France s'est engagée dans une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes régulièrement rappelée dans les orientations politiques.

Cela s'est notamment concrétisé, en 2013, par la création du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (Hcefh) qui a pour mission d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité. Le Hcefh a ainsi rendu un rapport en juin 2014 sur les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés qui identifie trois priorités (emploi, espace public, accès aux droits) et propose une démarche globale *Egaliter* en six orientations. Et cela s'est traduit, plus récemment par la loi sur l'Égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014 qui met l'accent sur l'égalité professionnelle, la parité, la lutte contre les stéréotypes de genre...

Du côté de la politique de la ville, la loi de programmation pour la ville et de la cohésion urbaine du 21 février 2014 en a fait un axe transversal des contrats de ville. On peut rappeler que plus de 2 millions de femmes habitent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et vivent des situations d'inégalité exacerbées par rapport aux habitantes d'autres territoires : en 2014, une femme sur deux n'est pas sur le marché du travail (47 % contre 33 % hors Zus). Elles sont dans des situations professionnelles plus précaires, une sur quatre est en situation de pauvreté (données Cnam 2012) et a renoncé à des soins (rapport Onzus 2012).

En dépit des avancées législatives, les situations sur le terrain restent donc contrastées. Dans le champ de l'orientation scolaire, de nombreux chercheurs ont démontré que les principaux lieux de socialisation (l'école et la famille) continuent de véhiculer des stéréotypes de genre qui assignent à chaque sexe des compétences, des rôles... influant sur le choix des formations et des métiers des garçons et des filles - des filières pour les filles et des filières pour les garçons. Or, cette assignation sexuée est une problématique essentielle pour l'emploi, car de nombreux secteurs sont en tension du fait de la non mixité. Seuls 17 % des métiers, représentant 16 % des emplois, peuvent être considérés comme mixtes au sens où ils sont occupés par au moins 40 % de chaque sexe. L'assignation sexuée a également des effets systémiques sur le partage du temps domestique et parental, sur les inégalités professionnelles (salaires moindres, temps partiel subi chez les femmes...), sur l'égalité d'accès à la ville pour les femmes. Sur ce dernier point, l'usage de la ville par les femmes reste un angle mort des politiques publiques car les politiques publiques d'aménagement urbain ont peu d'approche genrée.

Dès lors, comment lutter concrètement contre les discriminations envers les femmes afin de promouvoir plus d'égalité ? Comment une approche intégrée de l'égalité femmes hommes dans les politiques publiques pourrait-elle influencer sur les pratiques et permettre un développement plus équilibré des territoires, notamment ceux de la politique de la ville ? À l'aube des nouveaux projets de renouvellement urbain, quel rôle peut jouer l'urbanisme pour renforcer la mixité dans l'espace public ?

L'égalité entre les femmes et les hommes, de l'intention à l'action

Cycle de qualification organisé les 10, 17 et 24 juin 2016

Séance 1 : vendredi 10 juin de 14 h 00 à 17 h 00

> État des lieux de la question

Femmes et hommes dans la société française

Hommes et femmes sont inégaux par bien des aspects : éducation, emploi, conditions de travail, santé, vie politique, sphère domestique... Mais est-on capable d'en dresser un bilan complet ?

| **Nina Schmidt**, chargée d'études Île-de-France, Observatoire des inégalités

Les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail

Les inégalités professionnelles se sont recomposées : certaines inégalités se sont réduites (chômage), d'autres ont persisté (salaires, ségrégation professionnelles) et de nouvelles formes d'inégalités sont apparues (sous-emploi, précarité, pauvreté). L'insertion des femmes sur le marché du travail s'accompagne d'une dégradation de la qualité de l'emploi et des conditions de vie.

| **Françoise Milewski**, économiste, Ofce, Presage, Sciences Po

Séance 2 : vendredi 17 juin de 14 h 00 à 17 h 00

> Mieux penser la place des femmes dans l'espace public

L'usage de la ville par le genre

La ville est faite par et pour les hommes. Le constat est flagrant que ce soit en termes d'équipements, de transports, de prise de décisions au projet urbain... Aux femmes la sphère privée, aux hommes le domaine public. Comment la ville renforce-t-elle les inégalités entre les femmes et les hommes ? Comment la rendre plus égalitaire ?

| **Yves Raibaud**, géographe, maître de conférences, habilité à diriger des recherches, université Bordeaux 3

Approche genrée des loisirs des jeunes

De récentes recherches montrent que dans les équipements et les espaces publics, l'offre de loisirs subventionnée, toutes activités confondues, s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles. Comment alors penser les politiques publiques pour améliorer les rapports sociaux de sexe ? La ville d'Aubervilliers s'est engagée dans cette réflexion. Quelles sont les premières pistes de travail ?

| **Édith Maruéjols**, géographe du genre, L'Atelier Recherche OBServatoire Egalité (L'Abobe)

Séance 3 : vendredi 24 juin de 14 h 00 à 17 h 00

> Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Les outils existants et perspectives

L'égalité femmes-hommes est l'une des trois priorités transversales obligatoires à prendre en compte dans les contrats de ville. Comment mener à bien cette priorité ? Comment intégrer l'égalité femmes-hommes dans les trois piliers ? Quels sont les freins et les atouts dont disposent les collectivités ? Quels sont les outils existants ?

| **Isabelle Guéguen**, consultante, Perfégal, conseil en égalité femmes/hommes